



GOULENN YALC'HAD

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANNÉE 2021



Ville de
Plabennec

Landéda
Läber wrac'h
AU COEUR DES ABERS

Lannilis
Pays des Abers

ÉDITO | PENNAD-STUR

Aux responsables associatifs,

Que serait Plouguerneau sans ses 80 associations ? Cela est bien difficile à imaginer. Il est certain que notre commune ne serait pas aussi dynamique qu'elle ne l'est et qu'il y ferait bien moins bon vivre. Vos associations sont en effet présentes dans des domaines aussi divers que l'environnement, les loisirs, les sports, la culture, le social... Vos actions, portées par des centaines de bénévoles, répondent à des besoins sociaux et culturels de mille manières. En créant de l'attractivité, vous renforcez l'emploi et l'économie tout en étant un élément essentiel d'une citoyenneté active. Nous vous remercions toutes et tous pour vos engagements au service de l'intérêt général.

Les événements de l'année 2020 ont, pour la grande majorité d'entre vous, perturbés vos activités et les possibilités de vous retrouver pour faire ensemble. Pourtant, malgré cela, vous avez réussi à tenir le cap en cherchant des soutiens à l'extérieur, en vous adaptant. La municipalité vous a aidé du mieux qu'elle pouvait par un soutien technique et matériel ou des ressources de tous types. Nous continuerons à le faire. Ainsi, nous organiserons le **samedi 3 Juillet** une grande journée associative afin de mieux nous connaître et partager tous les outils existants qui pourraient plus encore vous renforcer.

Le dossier annuel de subvention que vous avez entre les mains a été modifié pour prendre en compte les effets de cette crise sur vos associations avec un chapitre dédié. Comme chaque année, nous vous remercions de valoriser les points qui nous paraissent essentiels dans vos activités : la place de la jeunesse, l'implication dans des événements communaux, la mutualisation de locaux et matériel et l'engagement bénévole. Pensez à le valoriser dans le bilan de votre association. N'hésitez pas à nous solliciter également pour connaître les dispositifs d'Etat et des collectivités territoriales de soutien aux associations, qui pourraient s'articuler avec notre action.

En cas d'organisation d'événements ponctuels, vous devez nous remettre un dossier spécifique disponible sur le site de la mairie : le dossier de subvention événementielle. Il pourra s'ajouter éventuellement à votre demande de subvention de fonctionnement.

Nous tenons, enfin, à rappeler que les économies d'énergie, l'accessibilité et la place de la langue bretonne sont des priorités transversales auxquelles nous sommes attachés.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

D'an dud e karg eus kevredigezhioù,

Petra e vije Plougerne anez he 80 kevredigezh ? Diaes-kaer eo da empentañ. Sur a-walc'h e vije nebeutoc'h a virvilh en hor c'humun ha ne vije ket ken brav ar vuhez enni. Rak emañ ho kevredigezhioù e tachennoù liesseurt, evel an endro, an dudi, ar sportoù, ar sevenadur, an traoù sokial. Ar pezh a rit, asambles gant kantadoù a labourerien a-youl vat, a vast da ezhommoù sokial ha sevenadurel e kant doare warn-ugent. Pa zedennit tud e kreñvait an implij hag an ekonomiezh e-ser bezañ un elfenn pouezus-kaer eus ur geodedouriezh oberiat. Trugarekaat a reomp ac'hanoc'h eus hoc'h engouestl evit mad an holl.

Evit an darn vrasañ ac'hanoc'h, an darvoudoù eus ar bloaz 2020 o deus trubuilhet hoc'h obererezh hag harzet ouzh an digarezhioù d'en em gavout evit ober traoù asambles. Evelato, daoust da gement-se, deuet oc'h a-benn da zerc'hel ar roud : klasket ho peus skoazell en diavaez hag aet oc'h diouzh an traoù. An Ti-kêr en deus graet e seizh gwellañ evit sikour ac'hanoc'h a-fet an teknik hag an dafar, pe an danvezioù a bep seurt. Kenderc'hel a raimp d'en ober. Setu ma aozimp d'ar **Sadorn 3 a viz Gouere** un devezh bras eus ar c'hevredigezhioù evit en em anavezout gwelloc'h ha lodañ an holl vinvioù a zo anezho hag a c'hellfe kreñvaat ac'hanoc'h muioc'h c'hoazh.

An teuliad goulenn skoaziad bloaziek a zo etre ho taouarn zo bet kemmet evit derc'hel kont eus efedoù ar reuz-se war ho kevredigezhioù, gant ur pennad a-bezh a-ratozh. Evel bep bloaz e c'houlennomp diganeoc'h, mar plij, lakaat war wel ar c'hrafoù a seblant pouezus-kaer deoc'h en hoc'h obererezh : plas ar yaouankizoù, kemer perzh en abadennoù ar gumun, lodañ salioù ha dafar, hag an engouestl a-youl vat. Ho pet soñj lakaat kement-se war wel e bilañs ho kevredigezh. Na varc'hatit ket ivez da zont davedomp abalamour da c'houzout petra eo ar stignadoù skoazell d'ar c'hevredigezhioù, a-berzh ar Stad hag ar strollegezhioù tiriadel, a c'hallfe klokaat ar pezh a reomp.

Ma aozit un abadenn ur wech hepken e rankit reiñ deomp un teuliad difer hag a c'heller kavout war lec'hienn an ti-kêr : an teuliad skoaziadoù abadennoù. Diouzh un dro e c'hell bezañ roet deoc'h ouzhpenn ho koulenn skoaziadoù evit mont en-dro.

Erfin e fell deomp degas da soñj ez eo an espern energiezh, aezamant an dud ha plas ar brezhoneg traoù a-bouez evidomp, war kement tachenn zo tout.

Trugarez d'an holl ac'hanoc'h eus hoc'h engouestl.

CALENDRIER | DEIZIATAER

> **15 février 2021** : retrait du dossier en mairie ou sur www.plouguerneau.bzh

> **26 mars 2021** : date limite de dépôt du dossier en mairie

> **avril 2021** : instruction des dossiers

> **fin mai 2021** : délibération en conseil municipal

> **juin 2021** : notification des décisions

INFORMATIONS PRATIQUES | TITOUROÛ PLEUSTREK

Un dossier ? Des pièces à joindre ?

Le versement d'une subvention par une collectivité territoriale doit répondre à un « **intérêt public local** », une logique d'intérêt général partagé c'est-à-dire que l'action de l'association doit apporter un bénéfice pour les habitants ou le territoire de la collectivité qui subventionne. La subvention sollicitée vise à participer au fonctionnement global de l'association conformément à son objet social. La Chambre Régionale des Comptes et l'administration peuvent en contrôler l'utilisation, car il s'agit de **fonds publics**. L'objectif des renseignements demandés dans le dossier est **d'évaluer et de répartir les moyens attribués aux associations en relation avec le projet municipal** (valorisation du bénévolat, de la jeunesse, du territoire...) et de **répondre aux obligations légales soumises aux associations subventionnées** (documents budgétaires, modification des statuts...). L'ensemble du dossier permet donc à la collectivité un contrôle juridique, opérationnel et financier de la bonne utilisation des fonds publics conformément à l'objet de la subvention.

Contributions volontaires¹ ? ou la « valorisation du bénévolat » et des biens mis à disposition ?

Le chapitre² « contributions volontaires » permet de rendre compte de l'intégralité des ressources propres (autofinancement) de l'association. Cela correspond au bénévolat³, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (véhicules, matériel...) ou immeubles. Cette valorisation a pour objet de faire apparaître l'ensemble des aides que reçoit l'association, de même que les charges ou dépenses que l'association n'a pas à supporter.

¹ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr » - Pour les contributions municipales (salles, minibus, photocopies, matériel) voir compte administratif. Consultable au service animations associatives.

² Documents budgétaires.

³ Guide Pratique - Bénévolat : valorisation comptable. Consultable en mairie au service animations associatives.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER | PEZHIOÙ A C'HELL BEZAÑ STAGET

Ce dossier doit être retourné complet dans chaque commune avec toutes les pièces suivantes :

Joindre les pièces demandées sauf si ces documents sont déjà en notre possession (uniquement pour la commune de Plouguerneau)

POUR UNE PREMIÈRE SOLLICITATION	POUR UN RENOUVELLEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Le dossier complété• Les statuts de l'association• Copie du récépissé de déclaration de l'association en préfecture et de l'insertion au journal officiel• Un relevé d'identité bancaire ou postal• Le rapport d'activité de la saison passée• Le procès-verbal de la dernière assemblée générale*• L'attestation d'assurance• Le budget prévisionnel 2021• L'exercice 2020• La lettre du président(e) motivant la demande de subvention• Le chèque de caution non daté de 300€ (uniquement pour la commune de Landéda)	<ul style="list-style-type: none">• Le dossier complété• Le compte rendu de l'assemblée générale*• Le procès-verbal de la dernière assemblée générale*• L'attestation d'assurance• Le budget prévisionnel 2021• L'exercice 2020• La lettre du président(e) motivant la demande de subvention <p><i>En cas de modification, transmettre les pièces modifiées (changement de bureau, de statuts, etc.).</i></p>

*En raison du contexte particulier et des difficultés que cela a engendré pour les associations, notamment la tenue des AG, les dossiers et le compte de résultat seront recevables même en l'absence du PV et du CR de l'assemblée générale. Les associations s'engageront alors à transmettre les documents dès que l'assemblée générale aura pu se tenir. Pour rappel, les ordonnances prises en application de la loi d'urgence permettent aux responsables associatifs de reporter ou de modifier les modalités de tenue des réunions des instances associatives.

Aux associations ayant une activité sur la commune de Plouguerneau – A COMPLÉTER

QUESTIONNAIRE - IMPACT COVID-19 | GOULENNAOUEG – SKOG COVID-19

La crise sanitaire et les règles qui en ont découlé ont eu un impact sur l'activité des associations. Pour en mesurer les conséquences et prendre en compte les changements auxquels vous avez été confrontés, nous avons ajouté au dossier 2021 **un questionnaire (p 18-19)** et modifié la forme de **l'exercice comptable (p 16)** pour qu'apparaisse l'impact du covid entre le budget prévu et le budget réalisé.

Ce questionnaire permettra de mieux appréhender l'impact du confinement sur vos structures et les conditions nécessaires à votre reprise.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION | TITOUROÙ DIWAR-BENN AR GEVREDIGEZH

Nom de l'association :

Buts de l'association :

.....

.....

Activités de l'association :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse du siège social : Code postal :

Téléphone : Courriel :

Site internet :

N° SIRET :

Si vous n'en avez pas, il faut le demander à la direction régionale de l'INSEE – INSEE Pays de la Loire – 105, rue des Français Libres – BP 67401 – 44274 Nantes cedex 02

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

Agréments : O oui O non | Si oui, lequel(s)

.....

.....

Toute correspondance sera adressée au Président/e à l'adresse du siège social de l'association sauf demande contraire :

Nom et adresse de correspondance, si différents des statuts :

.....

.....

.....

.....

RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION | AN TUD KARGET EUS AR GEVREDIGEZH

PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER DE SUBVENTION

Nom : Prénom :

Fonction : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

PRÉSIDENT(E) OU CO-PRÉSIDENT(E)

Nom : Prénom :

Fonction : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

PRÉSIDENT(E) OU CO-PRÉSIDENT(E)

Nom : Prénom :

Fonction : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

MEMBRES DU BUREAU

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	DATE DE NAISSANCE

FONCTIONNEMENT 2020 | MONT EN DRO 2020

BÉNÉVOLES ENCADRANTS RÉGULIERS

ÂGE	FONCTION	SI DIPLÔME (PRÉCISER)	NBR H/SEM. ET / OU NBR H/AN

SALARIÉS

NOM - PRÉNOM	TYPE DE CONTRAT	FONCTION	NBR H/SEM. ET / OU NBR H/AN

FORMATIONS

NOM - PRÉNOM	NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉES EN FORMATION DEPUIS AVRIL 2020	TYPE DE FORMATION

TARIFS ET PRATIQUES SOCIALES | PRIZIOÙ HA AR PLEUSTROÙ SOKIAL

Existe-t-il une politique tarifaire ? oui non

Si oui, détaillez ci-dessous les tarifs pratiqués (tarifs jeunes, tarifs amis, tarifs étudiants, autres).

CATÉGORIE D'ADHÉRENTS	MONTANT COTISATIONS À L'ASSOCIATION	MONTANT ADHÉSIONS À LA FÉDÉRATION	MONTANT DES COURS

Autre(s) démarche(s) (ex : aide à l'équipement, tarifs, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DÉVELOPPEMENT DURABLE | DIORREN PADUS

TYPE DE DÉPLACEMENTS Hors minibus municipal	NOMBRE DE DÉPLACEMENTS	NOMBRE D'ADHÉRENTS DÉPLACÉS	MODE DE DÉPLACEMENT
Départemental			
Régional			
National			
International			

Combien de fois avez-vous utilisé le minibus « loisirs » en 2020 ?

Quelles actions d'éducation, d'information, à l'environnement et au développement avez-vous mis en place ?
Descriptif d'actions qui ont un impact sur la durée et qui contribue à une évolution des comportements.

.....

.....

.....

.....

Quel(s) moyen(s) avez-vous mis en œuvre pour réduire les coûts énergétiques du bâtiment que vous occupez ?

.....

.....

.....

.....

ENFANCE-JEUNESSE | BUGALE YAOUANKIZ

Participez-vous à des animations sur l'enfance-jeunesse (Espace jeunes, écoles, école des sports, multi-accueil, etc.) ? oui non

Si oui, de quelle manière (descriptif des actions) ?

.....

.....

Gratuitement ? oui non

Si non, à quel tarif ?

LANGUE BRETONNE | BREZHONEG

Quelle est la place de langue bretonne dans votre association ?

.....

.....

.....

Seriez-vous intéressé par une adhésion de votre association à la charte « Ya d'ar brezhoneg » ? oui non

MOYENS MIS À DISPOSITION | KENLABOUR

Quels sont les avantages en nature dont vous bénéficiez ?

Moyens mis à disposition par la commune

<i>Reprographie de documents :</i>	<i>Intervention des services techniques, logistique :</i>	<i>Matériels :</i>
<i>Locaux :</i>	<i>Electricité et eau :</i>	<i>Autres :</i>

SI VOTRE ASSOCIATION BÉNÉFICIE D'AUTRES SUBVENTIONS ET/OU AIDES, COMPLÉTEZ LE TABLEAU SUIVANT :

	NOM (S)	MONTANT ÉVENTUEL ET/OU AIDE PERÇUS EN 2020	MONTANT ÉVENTUEL ET/OU AIDE DEMANDÉS EN 2021
Communes extérieures <i>Lesquelles ?</i>			
Collectivités			
Autres			

Partagez-vous votre matériel avec d'autres associations ? oui non

Si oui, avec quelle(s) association(s) ?

.....

.....

Seriez-vous prêts à le faire ? oui non

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR | DISKLËRIADUR WAR AN ENOR

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal de l'association) :

- Certifie que l'association est en règle au regard de ses obligations administratives, comptables, de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics
- Certifie que cette demande est conforme aux statuts de l'association
- Certifie que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

MONTANT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SOLLICITÉE :

Fait à : le :

Signature du ou des Président/te(s) | Sinadur

Vous pouvez si vous le souhaitez nous transmettre des informations et des documents complémentaires utiles à la bonne connaissance de votre association.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS | ROLL AR C'HEVREDIGEZHIOU

Associations ayant une activité régulière sur la commune (si jamais rempli ou pour mise à jour)

Je soussigné(e)⁵:

.....

autorise la Commune de Plouguerneau à intégrer les éléments d'identité⁶ de mon association à la base des données communales et accepte la diffusion publique de ces informations sur l'annuaire associatif du site internet www.plouguerneau.bzh de la Ville de Plouguerneau. Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés » modifié en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant vos données. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : dpd@plouguerneau.bzh

Fait à : le :

Signature du ou des Président/te(s) | Sinadur

⁵ Nom et fonction dans l'association.

⁶ La partie « identification de l'association » permettra de remplir les données de l'annuaire.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES | PEZHIOU KENSKOUER

ANNEXES EXERCICE 2020

CHARGES	Budget présenté dans le dossier 2020	Budget 2020 ajusté	Variation	PRODUITS	Budget présenté dans le dossier 2020	Budget 2020 ajusté	Variation
60 - Achats				70 - Ventes			
Achats d'études et de prestations de services				Prestations de services			
Fourniture non stockable (eau, énergie...)				Vente de marchandises			
Fourniture d'entretien et de petit équipement				Produits des activités annexes (droits d'entrées, ventes...)			
Fourniture administrative							
Autres fournitures							
61 - Services extérieurs				74 - Subventions d'exploitation			
Sous-traitance générale				État			
Location				Région			
Entretien et réparation				Département			
Assurance				Commune(s)			
Divers				Autres (précisez)			
62 - Autres Services extérieurs				75 - Autres produits de gestion courante			
Rémunération d'intermédiaires et honoraires				Cotisations			
Publicité, publications				Autres			
Déplacements, missions							
Frais postaux et de télécommunication							
Services bancaires, autres...							
63 - Impôts et taxes				76 - Produits financiers			
Impôts et taxes sur rémunération							
Autres impôts et taxes							
64 - Charges de personnel				77 - Produits exceptionnels			
Rémunération des personnels							
Charges sociales							
Autres charges de personnel							
65 - Autres charges de gestion courante				78 - Reprise sur amortissement et provisions			
66 - Charges financières							
67 - Charges exceptionnelles							
68 - Dotation aux amortissements (provisions)							
Résultat bénéficiaire				Résultat déficitaire			
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations*				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			

La valorisation comptable des « contributions volontaires, et notamment du bénévolat au taux horaire brut de 10,15€ au 31 décembre 2020 et 10,15€ au 1^{er} janvier 2020, est possible depuis la mise en place du plan comptable associatif de 1999 ».

Trop peu d'associations la pratiquent alors qu'elle permet de disposer d'une image plus fidèle des activités de l'association

* Données disponibles (valorisation des photocopies, du prêt minibus, salles et matériels, etc.) au service animations associatives de la mairie.

PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes	
Achats d'études et de prestations de services		Prestations de services	
Fourniture non stockable (eau, énergie...)		Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Produits des activités annexes (droits d'entrées, ventes...)	
Fourniture administrative			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74 - Subventions d'exploitation	
Sous-traitance générale		Etat	
Location		Région	
Entretien et réparation		Département	
Assurance		Commune(s)	
Divers		Autres (précisez)	
62 - Autres Services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		Cotisations	
Publicité, publications		Autres	
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires, autres...			
63 - Impôts et taxes		76 - Produits financiers	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		78 - Reprise sur amortissement et provisions	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements (provisions)			
Résultat bénéficiaire		Résultat déficitaire	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations*		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

* Données disponibles (valorisation des photocopies, du prêt minibus, salles et matériels, etc.) au service "animations associatives" de la mairie.

QUESTIONNAIRE - IMPACT COVID-19/ GOULENNAOUEG – SKOG COVID-19

Année 2020

Nom de l'association :

ACTIVITÉS

Votre activité associative a-t-elle été interrompue en raison de la crise sanitaire ? oui non

La vie statutaire (AG, CA, réunion)

oui non

Les activités (cours, manifestations)

oui non

Si une ou des manifestations, compétitions ou championnats organisés par votre association ont été annulés, pouvez-vous préciser lesquels ?

-
-
-
-

Impact financier :

Votre activité associative a été interrompue pendant combien de temps ?

.....

Votre activité associative a-t-elle pu reprendre ? oui non

Si oui, pendant ou depuis le

RESSOURCES HUMAINES

Votre association a-t-elle des salariés ? oui non

Si oui, combien ?.....

Avez-vous pu bénéficier du dispositif de chômage partiel ? oui non

Ou d'autres dispositifs ? oui non

Si oui, le(s)quel(s).....

ADHÉRENTS

Avez-vous accordé une réduction ou un remboursement à vos adhérents ? oui non

Montant total :

Impact financier :

Avez-vous connu une baisse du nombre d'adhérents par rapport à 2019 ? oui non

Si oui, de combien ?.....

Impact financier :

TRÉSORERIE

La ou les subventions accordées en 2020 ont-elles été intégralement maintenues ? oui non
(hors commune de Plouguerneau)

Financeurs	Subvention prévue	Subvention finale

Avez-vous dû faire des emprunts ? oui non

Montant :.....

Avez-vous eu des dépenses de produits désinfectants ? oui non

(équipements de Plouguerneau)

Montant (sur justificatifs de factures) :.....

DIVERS

Voyez-vous des impacts dans d'autres domaines ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....